

Cahors, le 20 mai 2019

Communiqué de presse

Diffusion de la propagande électorale

Les prochaines élections des représentants au Parlement européen auront lieu dans tous les États membres de l'Union européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. Ce seront les neuvièmes élections européennes depuis le premier vote au suffrage universel direct de juin 1979. Pour la France le scrutin aura lieu le dimanche 26 mai 2019, sauf à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et en Polynésie française ainsi que dans les bureaux de vote ouverts par les ambassades et postes consulaires situés sur le continent américain, où elles auront lieu le samedi 25 mai 2019.

Chaque liste candidate à l'élection des représentants au Parlement européen prend en charge la réalisation et l'envoi de sa propagande électorale (profession de foi, affiche et bulletin de vote). À l'issue du scrutin, toutes les listes ayant réalisé un score supérieur ou égal à 3 % des votes exprimés se verront rembourser l'intégralité de leurs frais de campagne.

Pour le département du Lot, il est à noter que 22 listes ont fait le choix de ne pas envoyer de propagande électorale (profession de foi des candidats et bulletin de vote) par voie postale aux électeurs. 2 listes n'enverront qu'une partie de la propagande électorale, sans le bulletin de vote (cf. listes en annexe). L'électeur recevra donc par voie postale 12 professions de foi et 10 bulletins de vote.

18 listes sur les 34 ont livré des bulletins de vote à la préfecture du Lot, ils seront distribués aux mairies cette semaine (semaine 21). La répartition de l'ensemble des bulletins de vote s'effectue au prorata du nombre reçu et suivant les consignes de distribution que donnent les listes candidates.

15 listes candidates ont fait le choix de ne pas transmettre de propagande ni de bulletin de vote papier dans les bureaux de vote du département. Il faudra donc que l'électeur télécharge sur le site Internet de la liste correspondante le bulletin de vote, et l'imprime en suivant les consignes d'impression pour pouvoir voter dans son bureau de vote (cf. listes en annexe). Une liste a fait le choix de ne pas diffuser de propagande électorale, de ne pas distribuer de bulletins de vote aux mairies et de ne pas fournir de bulletin de vote téléchargeable et imprimable sur son site Internet.

Contact :

Pôle de la communication interministérielle

pref-communication@lot.gouv.fr – 05.65.25.10.60 ou 06.07.80.97.16



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Annexe

LISTES POUR LESQUELLES LES ÉLECTEURS NE RECEVRONT PAS DE PROPAGANDE (PROFESSION DE FOI ET BULLETIN) PAR LA VOIE POSTALE :

- 2-Une France royale au cœur de l'Europe (DE PREVOISIN)
- 3-La ligne claire (CAMUS)
- 4-Parti pirate (MARIE)
- 6-Démocratie représentative (TRAORÉ)
- 7-Ensemble patriotes et gilets jaunes (PHILIPPOT)
- 8-Parti des citoyens européens (ALEXANDRE)
- 9-Urgence écologie (BOURG)
- 10-Liste de la reconquête (VAUCLIN)
- 13-Parti fédéraliste européen (GERNIGON)
- 14-Mouvement pour l'initiative citoyenne (HELGEN)
- 16-Allons enfants (CAILLAUD)
- 17-Décroissance 2019 (DELFE)
- 22-A voix égales (TOMASINI)
- 24-Neutre et actif (CORBET)
- 25-Parti révolutionnaire communistes (SANCHEZ)
- 26-Esperanto (DIEUMEGARD)
- 27-Evolution citoyenne (CHALENÇON)
- 28-Alliance jaune (LALANNE)
- 31-Parti animaliste (THOUY)
- 32-Les oubliés de l'Europe (BIDOU)
- 33-Union démocratique pour la liberté, égalité, fraternité (PERSON)
- 34-Union des démocrates musulmans (AZERGUI)

LISTES POUR LESQUELLES LES ÉLECTEURS NE RECEVRONT QU'UNE PARTIE DE LA PROPAGANDE (SEULEMENT LA PROFESSION DE FOI) :

- 18-Lutte ouvrière (ARTHAUD)
- 20-Ensemble pour le frexit (ASSELINEAU)

LISTES POUR LESQUELLES LES ÉLECTEURS DEVRONT TÉLÉCHARGER LE BULLETIN DE VOTE SUR INTERNET (SI DISPONIBLE) :

- 2-Une France royale au cœur de l'Europe (DE PREVOISIN)
- 3-La ligne claire (CAMUS)
- 4-Parti pirate (MARIE)
- 6-Démocratie représentative (TRAORÉ)
- 8-Parti des citoyens européens (ALEXANDRE)
- 10-Liste de la reconquête (VAUCLIN)
- 13-Parti fédéraliste européen (GERNIGON)
- 14-Mouvement pour l'initiative citoyenne (HELGEN)
- 16-Allons enfants (CAILLAUD)
- 17-Décroissance 2019 (DELFE)
- 22-A voix égales (TOMASINI)
- 24-Neutre et actif (CORBET)
- 27-Evolution citoyenne (CHALENÇON)
- 33-Union démocratique pour la liberté, égalité, fraternité (PERSON)
- 34-Union des démocrates musulmans (AZERGUI)

Contact :

Pôle de la communication interministérielle

pref-communication@lot.gouv.fr – 05.65.25.10.60 ou 06.07.80.97.16